

Département des Infrastructures et de l'Énergie

**Atelier régional UEMOA-CNUCED sur
le Commerce électronique,
Ouagadougou, 9-11 Octobre 2018**

**DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EN AFRIQUE:
ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE
JURIDIQUE RÉGIONAL ET CONTINENTAL.**

- Contexte
- Acquis et actions en cours
- Perspectives
- Défis

□ Économie numérique et l'Agenda 2063

- L'impact des TIC sur la vie des hommes et des organisations et en particulier le monde l'entreprise ;
- Déclaration solennelle sur l'Agenda 2063 de l'Union, l'Afrique que Nous Voulons déclinée en 7 Aspirations fondamentales des populations africaines dont l'Aspiration sur «Un Continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine.». Les principaux buts et priorités sont:
 - Le triplement du commerce intra-africain;
 - L'établissement d'une zone de libre échange continental, d'une union douanière continentale, d'un marché commun africain et d'une union monétaire africaine ;
 - La formation d'une infrastructure de classe mondiale dont la connectivité électronique.

- Premier plan décennal pour la mise en oeuvre de l'Agenda 2063 ;
- Création de la zone de libre échange continental africain en mars 2018 zone de libre échange continental africain (ZLECA) ;
- l'opportunité offerte par la ZLECA à l'Afrique pour libérer le potentiel pour le développement de l'économie numérique et en particulier le commerce électronique.

□ Mandat législatif

- **Déclaration du CTS sur le Commerce et l'Industrie de juillet 2016** entérinée par Décision du Conseil exécutif de l'Union EX.CL/Dec.921(XXIX) Rev.1 appelant à la promotion de l'intégration régionale par le biais du commerce et de l'industrie en développant des mécanismes à même d'utiliser les TIC en vue de promouvoir des voies innovantes pour les affaires notamment par le commerce électronique et des paiements électroniques.

- **Déclaration du CTS sur la Communication et les TIC de novembre 2017** qui a réaffirmé l'urgente nécessité d'intégrer les nouvelles technologies et la numérisation dans tous les secteurs du développement socioéconomique et a invité la Commission à œuvrer au développement de l'économie et de l'innovation numériques en Afrique; cette décision a été entérinée par Décision du Conseil exécutif n°987;

□ Résultats de la Conférence de l'UA sur le Commerce de juillet 2018:

- **Opportunités et défis du commerce et des échanges électroniques** dans la stimulation du commerce intra-africain et la transformation structurelle de l'Afrique.
 - Besoin d'une stratégie africaine de commerce électronique pour soutenir la ZLEC;
 - Nécessité que l'UA nomme un champion pour appuyer les efforts du continent pour le renforcement de sa participation à l'économie numérique et au commerce électronique.
 - Des priorités: infrastructure, adressage, gouvernance électronique, un cadre légal et réglementaire approprié dans les domaines de la cybersécurité, la protection des données et des consommateurs, le développement des compétences et la coopération entre États.

- **Renforcement de la compréhension du paysage du commerce électronique et des échanges électroniques**
 - Importance de la connaissance et de l'information sur le marché pour stimuler les opportunités;
 - Importance de politiques judicieuses et des compétences pour protéger les intérêts des entrepreneurs africains;
 - Nécessité d'harmoniser les législations, d'une approche holistique et multipartite, une stratégie continentale sur le commerce électronique sur la base des expériences régionales et faisant partie intégrante d'une stratégie globale de stimulation du commerce électronique et de l'économie numérique, la primauté de l'infrastructure, de la cybersécurité et de la protection des données;

• **Rôle du secteur privé**

Les gouvernements doivent (i) faire de la résolution des défis auxquels les MPME sont confrontées, en particulier l'accès aux financements, la réglementation et la compétence, une priorité; (ii) mettre en place des stratégies appropriées pour le développement de l'économie numérique: infrastructure, accès aux capitaux, cadre réglementaire, (iii) encourager le PPP et (iv) développer les compétences et assurer le placement des jeunes.

• **Développement du commerce électronique sur le continent:**

- Développement des compétences par une approche holistique, une revue des programmes d'enseignement, le renforcement des institutions spécialisées de formation et PPP.

- Inclusivité grâce à l'adoption de politiques favorables à l'accès des TIC par les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, l'investissement dans l'infrastructure TIC matérielle (centres de données, pylônes, fibres,...) et immatérielle (lois, solutions de paiement, cybersécurité,...);
- Mise en place de plateformes pour favoriser les échanges entre décideurs politiques et entrepreneurs;
- Intégrité (protection des données et des consommateurs) par la sensibilisation sur la cybersécurité, des analyses des forces et faiblesses et l'impact du commerce électronique sur l'emploi, les femmes et le secteur informel, la prise en compte des droits humains dans les politiques et stratégies de commerce électronique, l'implication des organisations des travailleurs, l'adoption du marque de confiance du commerce électronique africain et la protection des droits des travailleurs du secteur du numérique;

- La prise en compte des questions de fiscalité, de transparence et l'établissement de guichets uniques numériques nationaux et régionaux et plus tard un guichet unique numérique continental;
- Le développement de partenariats internationaux et d'une approche multipartite;
- Le renforcement de la préparation et de la participation de l'Afrique à l'économie numérique;
- ❑ **Adoption d'une convention de l'UA sur la cybersécurité, la protection des données et les transactions électroniques;**
- ❑ **Développement de points d'échange internet (IXPs) et de politiques d'interconnexion régionale dans le cadre du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA);**

- ❑ **Établissement de l'Institut africain des Transferts de fonds (AIR)**
- ❑ **Provision de directives aux États membres sur:**
 - Confidentialité et protection des données à caractère personnelle;
 - Sécurité des infrastructures Internet en Afrique;
 - Développement de services de paiement postaux
- ❑ **Lancement d'une plateforme africaine de gestion des connaissances pour permettre aux parties prenantes de la gouvernance de l'internet de partager leurs expertise et meilleures pratiques;**
- ❑ **Autres réalisations** incluent des rapports d'étude sur (i) État de la préparation à la cybersécurité et tendance de la criminalité en Afrique, (ii) Développement d'un guide pour la facilitation de la ratification de la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel et le lancement du Marché unique de Transport aerien en Afrique (SAATM).

❑ Étude sur l'établissement de plateformes de e-commerce

avec focus sur:

- Évaluation de:
 - ✓ initiatives de commerce électronique existantes;
 - ✓ cadres de politique et de réglementation;
 - ✓ accès au commerce électronique par les citoyens;
 - ✓ portails existants sur les fabricants de produits électroniques, les producteurs et les artisans;
- Informations sur :
 - ✓ les top cinq (5) fournisseurs de commerce électronique dans chaque pays;
 - ✓ les dix premiers produits les plus vendables dans chaque pays;
 - ✓ le rôle des chambres de commerce dans le commerce électronique ;

- les réseaux d'acheminement et de distribution;
- les meilleures pratiques de commerce électronique en Afrique;
- Identification des partenaires potentiels pour le développement du commerce électronique en Afrique;
- Propositions de:
 - ✓ lignes directrices concernant les politiques et les cadres réglementaires ;
 - ✓ stratégies pour soutenir un marché continental ou virtuel de la free zone
 - ✓ autres options de livraison en l'absence de systèmes d'adressage de livraison.
 - ✓ Conseils sur l'importance de la stratégie du commerce électronique continental et de la plate-forme continentale de commerce électronique.

- Élaboration d'un cadre juridique et réglementaire sur les transferts de fonds pour les États membres de l'Union africaine.**
- Développement d'une plateforme continentale de gouvernance électronique;**
- Établissement d'une académie de gouvernance électronique;**
- Développement d'un programme de renforcement des capacités en matière de cybersécurité;**
- Facilitation du développement et de l'adoption de cyberlégislations nationales**
- Facilitation du développement de plans nationaux de large bande;**
- Développement d'une méthodologie d'évaluation de la mise en œuvre effectives des cadres harmonisés aux niveaux national et régional et mesure de l'impact de la réglementation sur le bien-être des consommateurs, de la concurrence et des investissements**
- Appui au développement et à la mise en œuvre de cadres de politiques, législations et réglementations au niveau panafricain.**

- ❑ La mise en commun des efforts et ressources;
- ❑ La coordination;
- ❑ La lenteur dans la ratification et la domestication de la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel;
- ❑ L'exploitation du potentiel du secteur postal au développement du commerce électronique.

Thank you
Merci
شكرا
Obrigado
Asante sana